

Dr

Adresse :

ADELI :

RPPS :

à, le.....

Mme/Mr

Directrice/teur de la CPAM du.....

Adresse :

Objet : Demande de déconventionnement.

Madame la Directrice/Monsieur le directeur,

Médecin généraliste libéral installée à..... depuis le je souhaite vous faire part, conformément aux dispositions de l'article 79 de la convention médicale du 25 août 2016 reprenant les dispositions de l'article R. 162-54-9 du Code de la sécurité sociale, de mon souhait de ne plus être placée sous le régime de la convention médicale.

Membre du Collectif pour une Médecine Libre et Indépendante (COMELI), je refuse, comme les milliers de médecins qui s'unissent dans ces collectifs territoriaux, de voir disparaître un système de santé de qualité.

Par cette décision, je souhaite dénoncer une convention passée et à venir qui ne défend ni la qualité des soins, ni les soignants, ni leur déontologie. Une convention qui ne respecte ni l'idéologie qui l'a fait naître ni le partenariat qui lie l'Assurance Maladie aux professionnels du terrain. Le risque est aussi aujourd'hui celui d'une étatisation, via la perte d'indépendance de l'Assurance Maladie, et d'une financiarisation du système de santé avec la commercialisation de l'exercice médical (contraire à l'article 19 du code de déontologie médicale).

Par cette décision, je souhaite défendre le fondement du code de déontologie, seul garant de la qualité des soins, en incluant : l'indépendance professionnelle (article 5 du code de déontologie médicale et article R.4127-5 du Code de la santé publique), le secret médical (article 4 du code de déontologie médicale et article R.4127-4 du Code de la santé publique), le libre choix du patient (article 6 du code de déontologie médicale et article R.4127-6 du Code de la santé publique) et la liberté d'exercice et de prescription.

Par cette décision, je souhaite refuser la forfaitisation de nos rémunérations qui ne servent pas le soin mais des objectifs politico-économiques. Une revalorisation de la rémunération à l'acte aurait pu rendre la profession plus attractive et mieux défendre la valeur du soin et de l'expertise médicale.

Nous sommes plusieurs milliers à surveiller les négociations conventionnelles actuelles. Nombre de mes confrères pourraient, comme moi, renoncer au système conventionnel en cas d'attaques répétées voire irréversibles contre les piliers de notre déontologie médicale.

Malheureusement, la convention actuelle, via un tarif d'autorité fixé à moins de 0,61 euros, prive actuellement d'un remboursement décent les patients qui feraient appel à des médecins non conventionnés.

Que ferez-vous demain si l'ensemble des médecins des COMELI privilégiait la qualité déconventionnée à la quantité conventionnée ?

Que direz-vous aux assurés pour qui vous ne respecterez pas votre mission de remboursement des soins alors qu'ils auront cotisé toute leur vie ? Comment justifierez-vous cette discrimination entre les patients qui devraient être libre de choisir leur médecin ?

L'Assurance Maladie a, par son origine, le devoir de rembourser les patients quand les médecins ont dans leur ADN la volonté de bien les soigner. Aussi, au nom d'un système de santé solidaire qui nous est si cher (je suis sûre qu'il l'est aussi pour vous comme pour l'Assurance Maladie), dans le respect de votre engagement, ne vous détournez pas de votre responsabilité.

Comme il est d'usage, cette décision personnelle de déconventionnement prendra effet un mois après la date de réception du présent courrier. Par cette décision, je prends acte que je ne bénéficierai plus des avantages conventionnels incluant la prise en charge d'une partie de mes charges sociales.

Enfin sachez, Madame la directrice/Monsieur le directeur, que cette décision lourde de conséquences pour mes patients, pour ma famille et pour moi-même, n'est pas la conséquence d'un caprice égoïste mais le fruit de multiples réflexions, échanges, partages qui font de ce choix celui du cœur et du courage pour sauver ce qui peut encore l'être et offrir une médecine respectueuse, attentive et empreinte d'humanité, tout simplement.

Je vous prie de croire, Madame la directrice/Monsieur le directeur, à l'expression de ma sincère considération.

Dr

Signature + Tampon professionnel :